



De l'armoire de rue à votre mur : le chemin de la fibre, sigle par sigle

« Le PM n'est pas ouvert », « le PBO est saturé », « il manque la PTO ». Ces phrases arrivent par courriel, dans un compte rendu d'intervention ou par la bouche d'un technicien pressé, et elles décident souvent de plusieurs semaines de délai. Elles décrivent en réalité quatre étapes très concrètes d'un même trajet : celui qui va de l'armoire de votre quartier jusqu'à la prise de votre mur.

Les comprendre ne sert pas à faire savant. Cela sert à savoir **où le blocage se situe, qui peut le lever, et si votre attente est de deux semaines ou de deux ans.**

Le NRO : le point de départ

Le nœud de raccordement optique est le local — souvent un petit bâtiment technique ou une grosse armoire — d'où partent les fibres d'une zone entière. C'est l'équivalent, pour la fibre, du central téléphonique qui desservait le cuivre. Il dessert des milliers de logements et de locaux. Vous n'aurez jamais affaire à lui directement : ce qui vous concerne, c'est qu'il **existe et soit raccordé**, condition sans laquelle rien n'est possible en aval. C'est l'infrastructure décrite dans [le FTTH, nouvelle infrastructure de référence](#).

Le point de mutualisation : là où les opérateurs se rejoignent

C'est l'étape la plus importante à comprendre, parce qu'elle explique une bizarrerie que tout le monde constate : **pourquoi votre voisin a un opérateur que vous n'avez pas.**

Le point de mutualisation est l'endroit où celui qui a construit le réseau met la fibre à disposition des opérateurs commerciaux. Chacun d'eux vient s'y raccorder — ou pas. Tant qu'un opérateur n'a pas raccordé son propre équipement à ce point, il ne peut rien vous vendre à cette adresse, même si la fibre passe devant chez vous. Ce n'est pas de la mauvaise volonté : c'est un

investissement qu'il fait zone par zone, selon ses priorités. D'où le conseil donné dans [faut-il changer d'opérateur](#) : testez ce qui est disponible à votre adresse *avant* de comparer les offres.

Le PBO : le boîtier le plus proche de chez vous

Le point de branchement optique est le dernier boîtier avant vous. Selon les configurations, il se trouve **sur votre palier** en immeuble, **sur un poteau** ou **en façade** en zone pavillonnaire, ou dans une **chambre souterraine** sous le trottoir. Il contient un nombre limité de positions — souvent quelques unités.

D'où le mot que personne n'aime entendre : **saturé**. Quand toutes les positions sont prises par vos voisins, il faut attendre que l'exploitant du réseau vienne le renforcer. Vous ne pouvez ni l'accélérer ni contourner l'obstacle, et votre opérateur commercial n'y peut pas grand-chose non plus — ce n'est pas son matériel.

La PTO : la prise dans votre mur

La prise terminale optique est le petit boîtier blanc posé chez vous, sur lequel se branche l'équipement qui convertit la lumière en signal utilisable. C'est le seul élément de la chaîne dont **l'emplacement vous appartient** — et c'est une décision qu'on prend une fois. Le rôle respectif de cette prise, du convertisseur et de la box est détaillé dans [PTO, ONT, box, routeur : qui fait quoi](#), et les précautions du jour J dans [le jour du raccordement](#).

Les quatre endroits où ça bloque

- **Au point de mutualisation** — votre opérateur n'y est pas raccordé. Solution : attendre, ou prendre un opérateur qui y est déjà présent.
- **Au PBO** — saturé, absent, ou endommagé. Solution : signaler à votre opérateur, qui saisit l'exploitant du réseau. Le délai n'est pas de son ressort.
- **Entre le PBO et chez vous** — c'est le tronçon final, celui qui passe sur le domaine privé, et de très loin le plus problématique : fourreau écrasé, gaine introuvable, branche à élaguer, accord du syndic manquant. C'est là que se jouent les vraies difficultés, décrites dans [fourreau bouché, poteau, élagage](#) et [immeuble sans fibre](#). Bonne nouvelle relative : c'est aussi le seul tronçon sur lequel **vous pouvez agir**.
- **À la PTO** — mal placée, trop loin d'une prise électrique, au fond d'un local. Cela ne bloque pas le raccordement, mais vous le regretterez pendant des années.

Le mot juste fait gagner des semaines

C'est l'intérêt très pratique de ce vocabulaire. Un signalement qui dit « ça ne marche pas, je n'ai pas la fibre » ouvre un dossier générique. Un signalement qui dit « **le PBO de mon palier est saturé, l'intervention du 12 a été annulée pour ce motif, quelle est la date de renfort prévue par l'exploitant ?** » arrive au bon service, avec la bonne question. Et si votre adresse est sur un réseau construit à l'initiative d'une collectivité, le sujet peut aussi se porter auprès d'elle — voir [RIP, DSP et opérateurs : qui fait quoi](#).

Enfin, un repère utile pour ne pas s'inquiéter à tort : **si votre adresse est annoncée raccordable, tout ce qui précède le PBO existe déjà**. Ce qui reste à faire est le dernier tronçon — souvent quelques dizaines de mètres, parfois toute la difficulté.

Cet article donne des repères généraux à visée d'information. La configuration réelle de votre desserte doit être vérifiée auprès de votre opérateur ou de l'exploitant du réseau de votre commune.

Pour aller plus loin

- [PTO, ONT, box, routeur : qui fait quoi](#)
- [Fourreau bouché, poteau, élagage : les blocages](#)
- [Immeuble sans fibre : obligations et démarches](#)
- [Mon site n'est pas raccordable : les solutions](#)

Savoir où ça bloque, c'est déjà la moitié du chemin

AILERYS Conseil identifie le point de blocage réel de vos adresses et formule la demande qui débloque.

[Échanger avec un expert : https://finducuire.info/contact/](https://finducuire.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [Le FTTH, nouvelle infrastructure de référence](#)
- [Où en est le déploiement de la fibre](#)
- [Plusieurs fibres sur un même site : est-ce possible ?](#)
- [Le jour du raccordement](#)

Article révisé le 3 septembre 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuire.info/nro-pm-pbo-ptu-chemin-de-la-fibre-explique/>